



Etat des lieux ok et plus ok

Par **Dominique**, le **12/01/2011** à **23:55**

Bonjour,
nous avons fait l'état des lieux avec l'agence il n'y a rien eu à dire et l'agence a signé l'état des lieux et réceptionné les clés en nous disant qu'ils nous rendront la caution sous 2 mois, donc jusqu'ici tout est ok, mais une semaine plus tard on nous recontacte en nous disant que le propriétaire n'est pas d'accord et que l'on doit retourner dans l'appartement pour nettoyer des rebords de fenêtres et les joints du carrelage du sol de la salle à manger et de la cuisine sinon ils feront venir une équipe de nettoyage et ce sera retiré de notre caution !!!
Ont-ils le droit ?

Merci

Par **mimi493**, le **13/01/2011** à **00:34**

Avez-vous l'état des lieux de sortie signé par le représentant du bailleur et qui ne mentionne rien concernant les points qu'on vous reproche aujourd'hui (relisez-le) ?

Par **Dominique**, le **13/01/2011** à **23:49**

Sur l'état des lieux est noté dans observations "A nettoyer contour de hôte et bouche vmc cuisine et salle de bain" c'est tout, ensuite ils ont signé l'état des lieux et pris les clés !

Merci

Par **mimi493**, le **14/01/2011** à **01:11**

Avez-vous un exemplaire ? !!!!

Par **Dominique**, le **14/01/2011** à **08:33**

oui j'ai le double signé par l'agence.